

## De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

Chaque texte contemporain est individualisé par deux données signalétiques qui l'accompagnent dans sa circulation : le nom de son auteur et le titre qu'a forgé pour elle ce dernier. Le texte n'est pas pour autant devenu immuable : il peut notamment être traduit de sa langue de composition vers d'autres idiomes. Dans ce cas, l'œuvre continuera de circuler sous ses deux marques signalétiques originelles, complétées par le nom du traducteur. Mais pour que celui-ci soit considéré comme tel, il faudra qu'ait été respecté un cahier des charges contraignant qui exclut, au moins en théorie, les modifications de fond : coupures ou ajouts, interventions sous forme de commentaires, etc. Toute entorse à cette fidélité fait du traducteur un créateur et du résultat de son travail une œuvre singulière, perçue comme une nouvelle entité textuelle et généralement dotée de données bibliographiques propres.

À la fin du Moyen Âge, les auteurs n'ayant guère de prise sur la circulation de leurs textes, celle-ci obéissait à une logique bien différente : le signaler relève de l'évidence. Jusqu'à la naissance de l'imprimé, et parfois au-delà, la plupart des œuvres demeurent anonymes ; dans les catalogues de bibliothèques comme à l'orée des manuscrits, le titre en est facultatif, mouvant et exprimé dans une langue fluctuante, qui peut différer de celle du texte lui-même ; le rôle des agents mentionnés dans les parties liminaires d'un manuscrit ou dans le corps d'un texte est souvent ambigu — auteur, remanieur, copiste, etc., ces types d'interventions pouvant se cumuler ; enfin un texte n'est jamais copié deux fois à l'identique, la circulation manuscrite impliquant de perpétuelles remises au goût du jour. Cette mouvance, accompagnée de repères signalétiques vacillants, n'a pas empêché que des séries de manuscrits plus ou moins disparates soient regroupés, dans le cadre d'éditions de texte ou de recensions modernes, sous un titre unique : *Chanson de Roland*, *Guiron le Courtois*, *Vitas patrum*... Si cette procédure, qui nous est familière, a le mérite de la commodité, elle donne de la réalité textuelle médiévale une image trompeuse en créant l'illusion d'une stabilité de contenu qui ne va pas de soi.

Lors de cette rencontre, nous aimerions interroger la légitimité et les limites des conceptions que recouvrent nos pratiques signalétiques. Il s'agira notamment de sonder le cas de textes dont la circulation fut dynamique et qui ont, de ce fait, subi lors de leur diffusion des transformations qui confinent à la création d'œuvres nouvelles par le biais de :

1. changements de volume : abrégements ou amplifications ;
2. modifications de contenu : aménagements, par coupure, réorganisation, insertion d'interpolations, etc., par l'auteur du texte en personne, sous la forme d'une seconde rédaction, ou par un remanieur postérieur ;

3. toilettes en vue d'une nouvelle mise en forme, mise en prose par exemple ;
4. basculements d'une langue à l'autre, moyennant des adaptations plus ou moins tangibles, par exemple des rajeunissements de grande ampleur ;
5. recomposition sous la forme d'extraits choisis.

Ces procédés, qui peuvent se cumuler, sont autant de manières de faire perdurer, au-delà d'adaptations perçues comme nécessaires, une entité textuelle dont divers facteurs ont pu favoriser le succès. L'œuvre ainsi transformée resta volontiers désignée, sous diverses formes et dans plusieurs langues, par les mêmes titres que la rédaction originelle, le cas échéant accompagnés d'un nom d'auteur plus ou moins stable.

Le but de notre réflexion collective sera de tenter d'élaborer une définition de ce que l'on peut entendre, à la fin du Moyen Âge, par le terme d'*œuvre* en tant qu'il renvoie à une entité textuelle singulière. Dans quelle mesure et dans quels cas est-il légitime de regrouper, sous un même titre, des manifestations textuelles variées, par leur contenu, par leur forme comme par leur langue ? À quel titre ont-elles pu apparaître comme des séries cohérentes à la fin du Moyen Âge ? Il s'agira de prendre conscience des présupposés anachroniques qui fondent nos pratiques éditoriales et bibliographiques, toutes commodes qu'elles soient, pour tenter de discerner les intuitions que pouvaient avoir les auteurs et les lecteurs de la fin du Moyen Âge quant à la permanence textuelle. Le Moyen Âge tardif permet en effet d'éclairer les deux volets de la question. D'une part les remaniements de textes par leurs auteurs eux-mêmes, parfois commentés dans une seconde rédaction, ne sont plus exceptionnels aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : Heinrich Suso, qui remania et traduisit son propre *Büchlein der ewigen Weisheit* dans l'*Horologium sapientiae*, ainsi que Guillaume de Digulleville, qui justifie à l'orée de sa seconde rédaction du *Pèlerinage de vie humaine* les inflexions apportées à la première, en sont des exemples. Ils méritent d'être éclairés à la lumière d'autres cas de figure contemporains. D'autre part, à la fin du Moyen Âge, la documentation permet d'aborder le problème de l'unité d'une œuvre sous l'angle de la réception, en sondant les initiatives des commanditaires, les pratiques des copistes, les réactions des lecteurs, les conventions employées par les auteurs de catalogues de bibliothèques, de testaments, etc. Au total, il y a là matière à affiner notre connaissance du rapport qu'entretenaient les auteurs médiévaux avec leurs textes ; et leurs destinataires avec leurs manuscrits.